Méthodes agiles

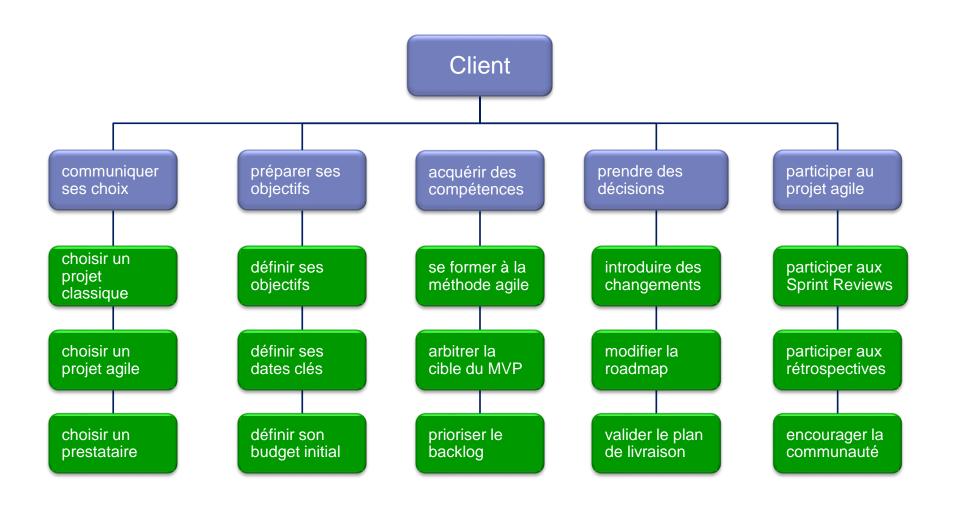
Méthode SCRUM



Conduite de projet agile

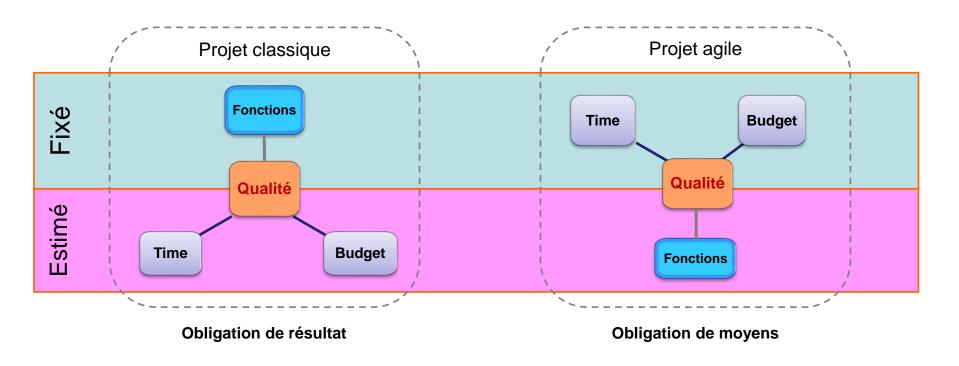
Collaboration avec le client





La collaboration avec le client

Comment aider le client à choisir un projet classique ou un projet agile ?



La collaboration avec le client

Dans tous les cas, Le périmètre fonctionnel la qualité est non initial est prioritaire et doit être livré en totalité. négociable. Les aléas techniques et les avenants auront un impact sur le calendrier initial. Le coût du projet augmente avec la durée du contrat. **Projet classique**

La priorité est de livrer une première application pour être au rdy du marché.

Le projet peut s'arrêter dès que la cible est atteinte et/ou le budget dépensé.

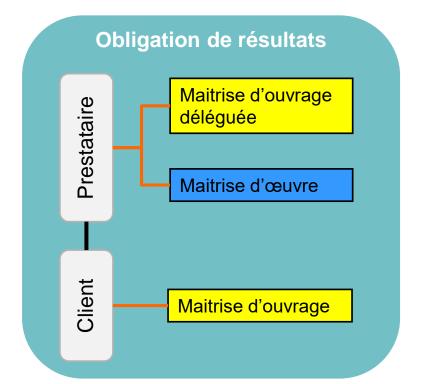
Le budget est dépensé en fonction du client et des retours des utilisateurs.

Projet agile

La collaboration avec le client

Conduite de projet classique

Conduite de projet agile



Obligation de moyens Prestataire Maitrise d'œuvre Client Maitrise d'ouvrage

Projet classique avec obligation de résultat

- Les parties prenantes sont liées par un contrat qui fixe les résultats et les objectifs à atteindre :
 - Le contrat inclut la livraison d'une description fonctionnelle du système basé sur le cahier des charges du client.
 - Le cahier des charges inclut les exigences en termes d'architecture, d'interfaces, de sécurité et de performance.
 - Le contrat fixe un échéancier de livraison et de paiement en fonction de la réalisation des étapes du projet.
- La contribution du client est la suivante :
 - Le client valide les spécifications générales du système rédigées par le prestataire.
 - o Le client participe au Comité de direction.
 - Le client désigne son représentant qui participera au Comité de pilotage.
 - Le client et/ou le représentant du client participe aux tests de recette du système.
 - Le client valide le PV de recette du système.



Le contrat décrit les règles de fonctionnement :

- Le Comité de direction permet au projet de prendre des décisions.
- Le Comité de pilotage permet de réaliser le suivi mensuel du projet.
- Le contrat inclut un Plan Qualité (avec les règles à respecter).
- Le contrat inclut un Plan de production (avec la liste des livrables attendus).
- Le contrat inclut une description des pénalités (retard de livraison, livrable absent, etc.).

Projet agile avec obligation de moyens

- Les parties prenantes sont liées par un contrat qui fixe les obligations du client et du prestataire :
 - Le client a la responsabilité de définir les besoins nécessaires au projet en termes de ressources.
 - Le prestataire a l'obligation de fournir les ressources nécessaires en termes de développeurs et de plateformes.
 - o Le client a la responsabilité de l'emploi de ces moyens.
- La contribution du client est la suivante :
 - Le client désigne un Product Owner et un Scrum Master pour ce projet agile.
 - Le prestataire peut allouer un Product Owner et/ou un Scrum Master à la demande du client.
 - Le client a la responsabilité de prendre les décisions permettant d'engager les travaux à réaliser.
 - Les travaux sont réalisés à concurrence de la capacité à faire de l'équipe de réalisation (pas de pénalités).



Le client dispose des prérogatives suivantes :

- Le client peut introduire de nouveaux besoins dans la roadmap du Produit.
- Le client peut choisir un scénario de priorisation parmi ceux présentés par le Product Owner.
- Le client participe aux réunions de validation de fin d'itération (Sprint Review).
- Le client participe aux réunions d'amélioration continue (Rétrospective).
- Le client valide et/ou modifie le plan de livraison présenté par le Product Owner.
- Le client peut allouer un budget supplémentaire au budget initial.

Décision du client pour un projet classique

L'agilité est-elle finalement le bon choix pour le client ?



Le client peut ne pas être volontaire pour s'engager dans un projet agile car un tel projet va requérir une participation active de sa part.

En effet, une conduite de projet classique sera plus confortable pour le client :

- l'engagement avec l'obligation de résultat est supporté par le prestataire
- le client participe essentiellement au début et à la fin du projet
- le client est peu sollicité pendant la phase de réalisation qui demeure sous la responsabilité du prestataire



Attention le client ne peut pas ou très difficilement modifier son cahier des charges initial. En effet, l'introduction de changements remet en cause l'engagement initial du prestataire et cela n'est pas prévu au contrat. La gestion d'avenants au contrat initial est toujours possible mais elle sera une source de complications et elle sera coûteuse pour le client.

Décision du client pour un projet agile

L'agilité est-elle finalement le bon choix pour le client ?



Une conduite de projet agile requiert une participation active du client.

L'introduction de changements sera possible par le client car il pourra modifier la trajectoire fonctionnelle de son projet en modifiant la priorisation du Product backlog.



Le client reste maitre de son budget et il est le seul responsable de son emploi.

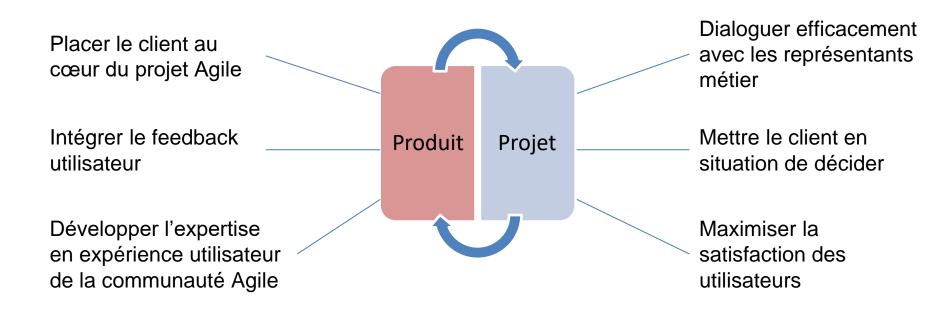
Le client communique les dates clés de son projet.

Le client fixe les livraisons fonctionnelles attendues.

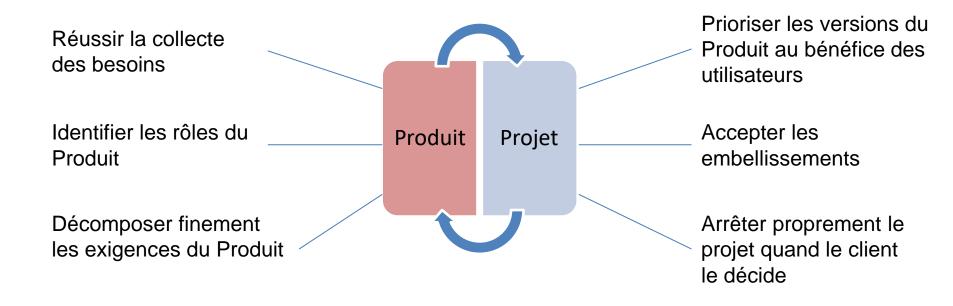
Le client peut annoncer l'arrêt du projet à la fin d'une prochaine itération.

Le client peut décider d'allouer un budget supplémentaire à son projet.

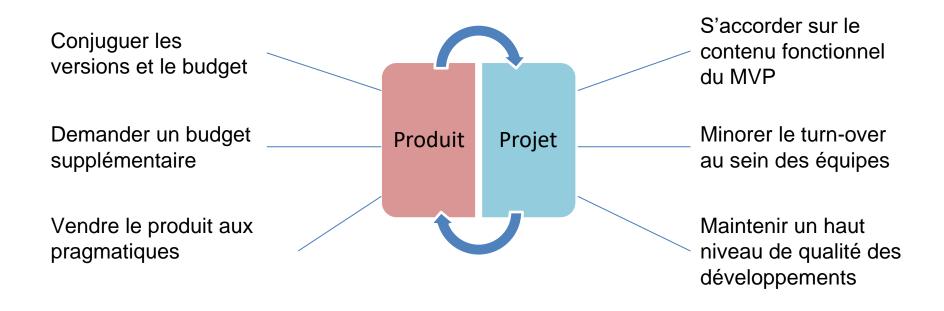
Ambitions du projet agile



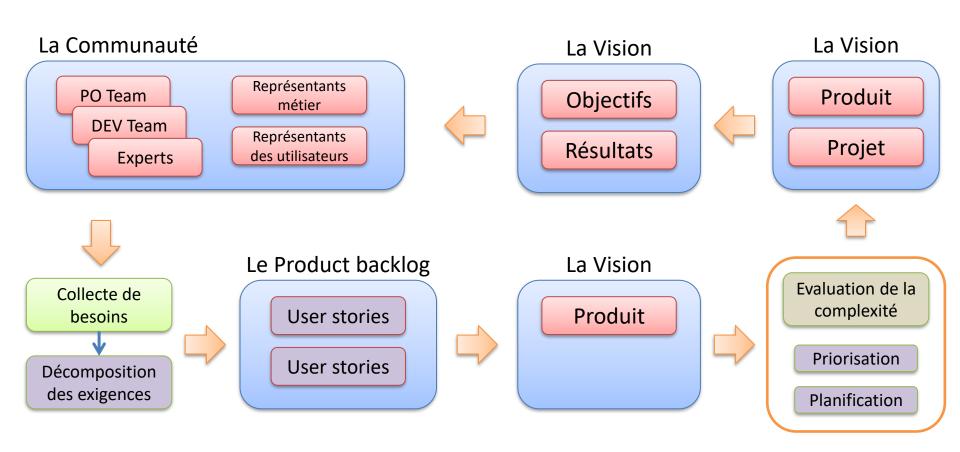
Défis du projet agile



Défis du projet agile



Vue de synthèse



Méthodes agiles



